d'insister sur l'importance capitale de cette grande création qui établira entre la Grande-Bretagne et l'Europe une communication régulière et constante, dont le commerce sera le premier à profiter.

—

Sur la demande de M. Maurice, député, M. le ministre des Beaux-Arts a bien voulu accorder au musée de Douai, la statue en marbre représentant Amphion et remarquée au dernier salon. Cette œuvre de M. Laoust, sculpteur à Roubaix, avait été acquise à la suite de l'exposition des Beaux-Arts par le gouvernement.

—

François Duterte est un garçon épicier qui n'aime ni la religion, ni la gendarmerie. Avez-vous remarqué que ces antipathies-là vont presque toujours ensemble?

Duterte, qui a déjà été condamné pour injures à un prêtre, s'est fait arrêter hier pour injures aux agents de la force publique.

Circonstance atténuante pour les uns, aggravante pour les autres : il était ivre.

—

Nous apprenons que le jeune homme, atteint d'aliénation mentale, qui a tenté jeudi dernier de se suicider au dépôt de sûreté de Roubaix, vient de mourir à Herseaux dans sa famille à laquelle il avait été rendu.

—

A propos de suicide :

Hier matin, un sieur Constant Clavet, âgé de 53 ans, s'est pendu dans la chambre qu'il occupait, rue du Luxembourg.

—

Hier soir, il y avait grand tapage dans un estaminet de la rue des Arts. Une fille, Pauline F..., à la suite d'une querelle, frappait sa mère à coups de chaise. Cette fille a été conduite au poste de sûreté. Elle a dix-neuf ans.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 17 janvier. — Elisabeth Pointis, rue Blanchemaille. — Flore Delezanne, sentier de la Potennerie. — Henri Delfortrie, rue d'Alma. — Rosalie Marnef, rue du Fontenoy. — Gaston Buisine, rue de Lille. — Adolphine Deroo, rue des Longues-Haies. — Angèle Herbaux, rue du Ballon. — Georges Desadeleer, rue Notre-Dame. — Ursule Demailly, au Pile. — Joseph Seigné, rue des Longues-Haies. — Charles Tuytens, rue de Tourcoing. — Gustave Mathon, au Pile. — Eugénie Devriendt, rue Saint-Joseph. — Philomène Vandenhaute, rue Vaucanson.

Du 18. — Maria Lefevre, rue du Pile. — Louis Haquette, rue des 7 Ponts. — Hortense Duprez, rue Beaurewaert. — Zélia Vercauter, rue de la Barbe d'or. — Marie Vanmenen, rue de Croix. — Maria Derveaux, au Ruchon. — Florimond Goossens, rue de la Gaîté. — Julia Vandepeute, rue Decresme. — Charles Devlaminck, rue de Fontenoy. — Jules Delcour, aux 3 Ponts.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 17 janvier. — Palmyre Fossiez, 2 mois, rue Saint-Louis. — Adèle Brismée, 8 mois, rue du Pile. — Sabine Quiévryn, 5 jours, rue de la Perche.

Du 18. — Paul Dillies, 2 mois, rue St-Jean. — Joséphine Lecomte, rue du Luxembourg. — Julie Fiévet, 2 jours, rue d'Inkermann. — Florence Danri, 24 ans, ménagère, à l'Hôtel-Dieu. — Becquet, présenté sans vie, rue Magenta. — Julie Decq, 56 ans, journalière, Petites-Sœurs. — Guillaume Vandverscheide, 91 ans, journalière, aux Petites-Sœurs. — Haeck, présenté sans vie, rue du Pile. — Emile Blot, 40 ans, liseur, à l'Hôtel-Dieu.

MARIAGES DU 18 janvier. — Lambert De Pleux, 22 ans, chauffeur, et Jeanne Roggemans, 20 ans, fileuse. — Jean-Baptiste De Backer, 31 ans, tisserand, et Maria Gillis, 30 ans, tisserande. — François Vermeulen, 34 ans, journalier, et Julie Staes, 27 ans, journalière. — César Landrieu, 30 ans, rattacheur, et Rosalie Duhaut, 31 ans, lessiveuse. — Séraphin Elegeert, 25 ans, domestique, et Sophie Baeyens, 26 ans, tisserande. — Jean Vanneste, 35 ans, fileur, et Zoé Delannoy, 37 ans, ménagère. — Jean Remy, 25 ans, emballeur, et Marie Bocquet, 24 ans, cuisinière.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le jeudi 21 janvier 1875, à 10 heures un quart, pour le repos de l'âme de dame LOUISE-MARIE-EUGÉNIE DUJARDIN, épouse de Monsieur JULES LECONTE, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1874, à l'âge de 37 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Roubaix, 20 janvier 1875.

Monsieur le rédacteur,

Si Monsieur L. M. veut me le permettre, je me joindrai à sa réclamation, qui est bien faite pour attirer l'attention de notre administration. Cependant je serai beaucoup plus radical que lui et je suis certain de trouver une majorité qui appuiera une demande qui tend à la suppression complète de cet infect urinoir appuyé contre l'église Saint-Martin.

Assurément là n'est point sa place, non-seulement à cause de l'hygiène, mais encore à cause de la décence. Ces choses ne se voient qu'à Roubaix, où cependant on a tous les respects.

V. R.

—

Tourcoing, 19 janvier 1875.

Monsieur,

Est-ce aux voyageurs qui partent ou qui arrivent par les trains ou bien est-ce aux employés du chemin de fer à ouvrir les portières des wagons? Si c'est aux voyageurs, qu'on le dise, mais si c'est aux employés, qu'ils le fassent, mon Dieu!

Agréez, etc. L. S.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Bulletin du 10 janvier 1875.

Versements :	
A Tourcoing, 86 déposants.	11.195 »»
A Halluin, 15 déposants.	2,017 »»
A Linselles, 12 déposants.	2,725 »»
A Bondues, 2 déposants.	731 »»
A Roncq, 17 déposants.	1.417 »»
Total	18.085 »»
Remboursements :	
A Tourcoing, 108 demandes	7.792 12
A Halluin, 4 demandes.	170 10
A Linselles, 15 demandes	1.146 »»
A Bondues, » demande	»» »»
A Roncq, 7 demandes	250 »»
Total	9,358 22

Directeurs du mois de janvier : A Tourcoing, MM. G. Desurmont fils aîné et Leroux-Bériot; à Halluin, M. L. Odou; à Linselles, M. Ducatteau; à Bondues, M. Lefebvre; à Roncq, M. J. Bonduel.

BELGIQUE. — On lit dans la *Gazette de Mons :*

« Jeudi dernier le tribunal de commerce de Mons a tenu une audience extraordinaire pour les plaidoiries d'une affaire qui intéresse au plus haut point le monde industriel et commercial.

« Il s'agit d'un procès intenté par MM. Chauchart, Heriot et Cᵉ, propriétaires des magasins du Louvre, à Paris, à MM. Pierson frères et Cᵉ, négociants en notre ville. Les demandeurs prétendent que MM. Pierson frères et Cᵉ ont commis un quasi délit commercial et un acte de concurrence illicite, en prenant pour enseigne de leur maison le titre de *Grands Magasins du Louvre*, à Mons ; en faisant insérer dans les journaux de Mons certaines annonces et en adressant au public certains catalogues détaillant les marchandises offertes en vente et ayant quelque ressemblance avec les annonces et catalogues des Magasins du Louvre de Paris : ils réclament en conséquence qu'il soit fait défense à MM. Pierson et Ce de se servir à l'avenir du titre de *Grands Magasins du Louvre* pour leur enseigne et dans leurs annonces et catalogues, ainsi que leur condamnation à une somme de 40,000 francs à titre de dommages et intérêts et l'insertion du jugement dans des journaux de France et de Belgique.

» Les débats de cette intéressante affaire ont été longs et animés. M. Ch. Sainctelette plaidait pour Chauchart, Heriot et Cᵉ. La défense des intérêts de MM. Pierson et Cᵉ était confiée à Mᵉ Emile Masquelier, qui a rappelé quelques décisions judiciaires qui étaient intervenues dans des affaires analogues, notamment le procès intenté par l'*Illustration universelle* de Paris à l'*Illustration européenne* de Bruxelles et le procès intenté par la maison du Petit Saint-Thomas de Bruxelles à la maison du même nom de Paris, procès qui ont été soumis aux tribunaux de Bruxelles dans ces derniers temps et qui ont abouti à des décisions favorables aux commerçants et industriels de notre pays.

» L'affaire a été remise à un mois pour le dépôt des pièces et conclusions.

» Nous aurons soin de faire connaître à nos lecteurs la décision qui interviendra. »

Faits Divers

— On a raconté le fait très récent — il est arrivé avant-hier — d'un M. Berger mort à son domicile, rue Torricelli, 12, de frayeur ou d'émotion, en revoyant devant lui sa femme, décédée il y a huit ans environ..., ou du moins en croyant la revoir. Le *Figaro* donne même des détails. Il paraît que M. Berger avait épousé, il y a une dizaine d'années, l'aînée de deux sœurs, dont la cadette était restée en pension à Pau. Il adorait sa femme, et quand il la perdit, il refusa de quitter la maison, passant sa vie dans la chambre où sa femme était morte. Rien n'y était changé; en pleine lumière brillait le portrait de la morte.

L'autre jour, on sonne à la porte ; M. Berger ouvre et voit entrer une jeune femme qui lève son voile et lui demande s'il la reconnaît : — Ma femme! s'écrie-t-il tout d'abord. Mais bientôt, se ravisant, il ajoute: — Non non! elle est morte. Au secours ! le revenant !...

En vain sa belle-sœur, arrivée la veille de Pau, veut-elle le rassurer et lui dire qui elle est, M. Berger la regarde avec épouvante et tombe raide mort.

Ce fait en rappelle un autre où le mystérieux, je dirais presque le surnaturel, vient se mêler à la réalité.

Ce n'est pas d'une femme qu'il y est question, c'est d'une fille.

La scène se passa à Vienne et le triste dénouement y fit la plus vive impression.

Un magistrat, M. Horn, perdit sa fille, sa fille unique, qu'il avait eue à un âge relativement très avancé et qu'il adorait avec l'intensité d'affection des personnes âgées, pressentant qu'elles n'ont pas longtemps à aimer et qu'elles sont exposées à quitter leurs enfants avant qu'ils soient devenus adultes. Cette jeune fille mourut d'une maladie de cœur à l'âge de seize ans ou dix-sept ans.

Profonde fut la douleur du père, et cette douleur se traduisit par une sorte d'altération des facultés intellectuelles ; en ce sens, du moins, que d'une lucidité parfaite pendant toute la journée, et quand il vaquait à ses occupations, ou qu'il exerçait ses fonctions de magistrat, il perdait la raison pendant quelques moments dès que dix heures du soir sonnaient. C'est à dix heures que sa fille avait rendu le dernier soupir.

Comme le dixième coup tintait à la pendule de son cabinet, il se retournait brusquement vers la porte, et que cette porte fut ouverte ou fermée, il y dirigeait ses regards comme s'il voyait entrer quelqu'un.

Sa physionomie prenait alors une expression indéfinissable : il souriait, puis soudain ses yeux se noyaient de larmes, ses lèvres prononçaient des mots à voix basse ; il tendait les mains vers cette apparition invisible aux assistants ; il croyait voir sa fille qui venait lui dire bonsoir. A un moment donné, il faisait le geste de celui qui embrasse une enfant au front, se penchant lui-même sur ce front incliné vers lui.

Cette crise ne durait pas longtemps; bientôt sa physionomie redevenait grave et austère comme devant. Le fantôme avait disparu.

La même hallucination se reproduisant régulièrement tous les soirs et toujours à la même heure, ses parents, ses amis résolurent de la conjurer. Ils essayèrent de faire sortir M. Horn. Il s'y refusa obstinément. Pour rien au monde, il n'aurait été absent de chez lui à dix heures.

Le bruit de sa croyance aux fantômes s'étant répandu et pouvant nuire à sa position, — n'oublions pas qu'il était magistrat et qu'on aurait pu douter de la plénitude des facultés intellectuelles d'un juge qui avait de pareilles faiblesses, — on imagina un moyen assez ingénieux pour essayer de le faire revenir sur ses étranges idées. Je dis « ingénieux, » et l'on va voir que le mot n'est pas heureux.

M. Horn avait une nièce qui habitait la Hongrie ; c'était la fille de son frère, par conséquent la cousine-germaine de la pauvre trépassée. Elle ressemblait à la morte comme si elle était sa jumelle ; l'âge était le même à un ou deux ans près.

On interrogea M. Horn au sujet de l'apparition. On sait que sa fille venait tous les soirs, avec sa robe blanche, un ruban bleu sur les cheveux, comme lorsqu'elle était en vie, lui dire bonsoir et l'embrasser avant de rentrer dans sa chambre.

La jeune nièce du magistrat, que l'on fit venir exprès de Pesth, passa une robe blanche de sa cousine, un ruban bleu dans ses cheveux, qui étaient de la même nuance que ceux de la morte, et comme dix heures finissaient de sonner à la pendule, elle ouvrit la porte du cabinet de M. Horn.

Les parents et les amis attendaient anxieux dans la pièce à côté, dont la porte était restée entr'ouverte.

M. Horn se retourna comme d'habitude, eut un mouvement de surprise, puis il s'écria avec un accent intraduisible :

— Deux ! Elles sont deux maintenant ! Mortes, mortes toutes deux !

Aussitôt on le vit s'agiter dans un tremblement nerveux et reculer au lieu de tendre les bras, comme il faisait les autres soirs. En vain la jeune fille courait-elle vers lui ; il s'affaissa et tomba raide. Quand on voulut le relever, on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre !

Si pareille chose était arrivée à un homme d'imagination, artiste ou poète, elle serait plus explicable, mais chez un magistrat, chez un vieillard, d'une nature calme, froide, positive, elle est incompréhensible.

Son esprit était-il si vivement frappé que l'infortuné voyait réellement le fantôme de sa fille? En ce cas, comment, la crise passée, recouvrait-il sa raison et pouvait-il s'occuper si sérieusement et si utilement des affaires de sa profession ? Mystère ; l'explique qui peut.

Progrès de l'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.

Edouard VERBRUGGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belge

Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix

MAISON A PARIS

4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

HYGIÈNE DES FAMILLES.

La Matière médicale vient de s'écouler d'un produit qui rend de grands services dans les hôpitaux et qui est dû à un praticien distingué.

Les résultats des plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du **Vin du docteur Cabanes (Kina Cabanes) ;** la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacto-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le *KINA-CABANES* (*VIN DU DOCTEUR CABANES*), donnera au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen le rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à l'influencer régulièrement l'économie altérée par la *Chlorose, l'anémie,* affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortège, décoloration générale de la peau et des *membranes muqueuses*, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux etc.

Le *KINA CABANES* sera toujours pris avec succès par les *jeunes filles chlorotiques,* dans les *pertes blanches,* les *pâles couleurs,* les *faiblesses générales,* les *langueurs d'estomac,* le *manque d'appétit,* l'*épuisement prématuré,* occasionné soit par l'excès du travail ou des plaisirs, dans l'anémie, l'*atonie des voies digestives,* et des *organes génito-urinaires,* (stérilité chez la femme, impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les *maladies* de *consomption, marasme, hypocondrie,* les *névroses,* etc. Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces multiples.

Ce vin se trouve dans toutes les pharmacies, principalement chez M. COUVREUR, rue Neuve, 20, à Roubaix.

PRIX : 4 fr.; envoi par 6 bouteilles, en adressant un mandat de 20 francs à la Pharmacie L. PIETTE, à Toulouse, et pharmacie centrale de France, Paris. 6954 (c.)

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 20 janvier 1875 :

« Les journaux républicains prévoyant pour aujourd'hui la fin de la discussion de la loi des cadres, engagent les députés républicains à être présents à la séance, en raison du règlement de l'ordre du jour. »

» Un incident pourrait en effet se produire à cette occasion. On prête à un député de la droite l'intention de demander, malgré l'avis contraire de ses amis, l'ajournement des lois constitutionnelles jusqu'après la constitution du ministère.

» Mme la maréchale de Mac-Mahon avait eu l'idée d'inaugurer le nouvel Opéra par un grand bal au profit des pauvres. Ce projet, abandonné pour diverses raisons, on songerait aujourd'hui à le reprendre. On donnerait une grande fête par souscription dans la salle de l'Opéra le samedi 6 février. Mme la maréchale de Mac-Mahon accepterait le patronage de cette œuvre de charité. M. Alphand se chargerait des aménagements de la salle; M. Halanzier, de l'organisation du bal.

» Petite bourse du soir 100,18. »

Dépêches Télégraphiques

SUSPENSION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE.

Marseille, 19 janvier, soir. — A la suite de la discussion du nouveau conseil municipal de Marseille contre l'emprunt approuvé par une loi de l'Assemblée nationale, le maire a déclaré que la marche des services financiers de la commune était impossible et que l'économie du budget était entièrement bouleversée : en conséquence, la suspension du conseil a été prononcée. L'arrêté sera publié demain matin.

NOUVELLES DE ROME.

Rome, 19 janvier. — Hier le Pape a reçu le recteur du collége belge qui lui a offert 110,000 fr. recueillis à Liége. Il a reçu également la députation des habitants de la République Argentine venus pour lui présenter les hommages des catholiques de la Plata et une somme d'argent recueillie à Buenos-Ayres. Le Pape a béni les auteurs de ces offrandes.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 18 janvier, soir. — Avant de partir, le roi a visité les faubourgs et la rue de Tolède. Il a ensuite entendu la messe à la chapelle de la Vierge. S. M. a été chaleureusement accueilli par les ouvriers.

Madrid, 19 janvier. — D'après plusieurs journaux, le gouvernement, en présence des crimes commis contre les employés des chemins de fer, aurait résolu de faire fusiller tout carliste armé surpris dans les environs d'une ligne de chemin de fer.

Madrid, 19 janvier, 11 h. 35 mat. — Le roi est parti pour Saragosse. On assure qu'il restera dans le Nord pendant les opérations militaires qui vont commencer. S. M. se rendra immédiatement à Logrono. Les carlistes des environs d'Irun sont allés en Navarre. Ceux de Guipuzcoa refusent de quitter leur province.

Berlin, 19 janvier, soir. — Le commandant des navires de guerre espagnols devant Zaranz exigera des carlistes une indemnité qui couvrira non seulement la valeur du *Gustave* et de sa cargaison, mais aussi une amende payable à l'Allemagne, amende dont le montant n'est pas encore fixé.

Si, le délai expiré, satisfaction n'a pas été donnée à cette demande, les navires de guerre espagnols tireront sur les édifices du bourg de Zaranz et sur les positions occupées par les carlistes sur la côte.

Une indemnité sera payée indépendamment du résultat de la sommation faite aux carlistes par le commandant des navires de guerre espagnols.

Alhama, 19 janvier, 6 h. 39 soir. — Le roi a quitté Madrid à 8 heures du matin.

Il est arrivé à Alhama à 5 heures du soir et est descendu à l'Hôtel des Bains.

Madrid, 19 janvier, 8 h. soir. — L'escadre anglaise partira demain de Lisbonne pour Gibraltar, où elle séjournera jusqu'au 10 février. Elle ira ensuite à Madère d'où elle partira le 26 février pour le Cap-Vert.

L'armée alphonsiste attaquera les carlistes avec 160 pièces d'artillerie.

5,000 carlistes ont été repoussés avec pertes, à Ramalès, qui était défendue par 300 libéraux.

LES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES

New-York, 19 janvier. — Le temps a été épouvantable sur l'Océan. La *France*, du Havre, est seule arrivée parmi les paquebots partis d'Europe le 1ᵉʳ et le 2 janvier.

Le *City of Brussels*, après 18 jours de lutte contre le temps, a dû entrer en relâche à Terre-Neuve.

Le *Parthia*, de la Compagnie Cunard, n'a pas encore abordé.

DERNIERE HEURE

Paris, 20 janvier, 1 h. 16 soir. — La souscription à l'emprunt de Paris est fixée au 5 et 6 février.

St.-Sébastien, 20 janvier. — Des vapeurs de guerre espagnols croisent dans la baie de Zaranz; ils attendent le capitaine de *Gustave* pour traiter de l'indemnité.

Les opérations militaires recommenceront le 22.

COMMERCE

Avis divers

DUNKERQUE, 18 janvier. — *Laines.* — (Avis de M. Th. Beyhammer, courtier.) — Notre première enchère publique de cette année, tenue le 16 de ce mois, avait attiré bon nombre d'acheteurs de nos régions du Nord et de la Belgique.

Le calme général des affaires a influencé la marche de nos enchères, cependant sur 3,194 balles exposées, 2,386 ont été adjugées aux prix suivants :

1472 b. Thiaret, de 1 fr. 55 à 1 fr. 60; 118 b. Colons de 1 fr. 77 1/2 à 1 fr. 80; 57 b. Douair de 1 fr. 65 à 0 fr. 0; 38 b. Tlemcen de 1 fr. 22 1/2 à 1 fr. 25; 16 b. Bogharie de 0 fr. 0 à 1 fr. 67 1/2; 369 b. Andrinople, 1ᵉ et 2ᵉ de 2 fr. 60 à 0 fr. 0; 142 b. Mossoul, lavée, de 2 fr. 15 à 2 fr. 22 1/2; 100 b. Donskoy, lavée, de 2 fr. 50 à 0 fr. 0; 9 b. Buenos-Ayres et Montevideo, lavées, de 4 fr. 75 à 5 fr. 25; 24 b. France de 1 fr. 0 à 1 fr. 25; 1 b. Cap saint de 2 fr. 20 à 0 fr. 0; 40 b. Servie, lavée, de 2 fr. 42 1/2 à 0 fr. 0. 2,386 balles vendues.

Le tout au kilogramme net, payable au comptant, plus 1 0/0 de frais de vente à la charge des acheteurs.

En conséquence des arrivages au Havre et à Anvers des laines des provenances de Buenos-Ayres et Montevideo, ainsi que de l'époque très-rapprochée des ventes publiques qui seront tenues sur ces deux places, les 26 courant et 16 février prochain, ces deux sortes ont été délaissées, les acheteurs préférant réserver leurs achats pour les laines de la nouvelle tonte.

REVUE DU MARCHÉ ANGLAIS.

Huddersfield. — Peu d'affaires à la dernière halle qui n'a pas été meilleure que la précédente, mais cependant les prix se sont maintenus avec fermeté. Le commerce d'exportation est calme. La manufacture est bien employée, surtout celle qui fabrique les étoffes pour draperie et les étoffes unies.

Leeds. — Semaine fort calme, le temps étant défavorable à l'examen des échantillons de printemps. Pas de changements sur les draps noirs unis. La laine est ferme. En somme pas de changements essentiels dans le commerce des lainages.

Le commerce métallurgique est languissant, par suite des bas prix de la matière première, qui empêche le négociant de traiter de nouveaux contrats aux conditions précédentes. Les laminoirs sont bien employés. Les fers marchands, barres et cornières se vendent aux mêmes prix, quoique quelques maîtres de forges de fabrication commune fassent de nouvelles concessions.

Le charbon est moins cher, mais les affaires sont fort calmes.

Rochdale. — Marché calme, mais non pire que ceux qui suivent généralement les premiers jours de l'année. On a reçu un ordre important du gouvernement en flanelles pour l'armée, mais il a été distribué si également entre les divers fabricants du district que les prix de production n'en ont été nullement altérés. Les laines se maintiennent fermement.

Leicester. — Meilleures demandes pour les qualités supérieures de laines. Les basses qualités sont négligées et sans changements. Les commerces des filés et de la bonneterie n'ont pas encore pris de tournure. On a reçu quelques ordres en élastiques pour chaussures. Peu de changement dans la fabrication des chaussures.

Dundee. — Affaires calmes. Les détenteurs de lin et d'étoupe demandent de pleins prix pour les marques supérieures; les quelques transactions faites l'ont été aux prix précédents. On a conclu quelques affaires en Archangel, mais les autres marques russes sont à des prix trop élevés. Le jute est tenu fermement tant pour le disponible que pour le livrable. Affaires limitées en filés, sans changements dans les prix. Bonne demande en linage et toile à voile, les cours sont restés stationnaires.

Belfast. — La semaine a été assez favorable. Les transactions ont éprouvé de l'amélioration dans plusieurs départements. En fils de lin, on a traité passablement pour la consommation, principalement sur quelques sortes; la demande pour l'exportation a été modérée, prix fermes. Les toiles légères mécaniques sont en meilleure demande, les stocks sont réduits et les prix fermes, notamment sur les qualités moyennes. Les tissus ont donné lieu à une forte demande. Les toiles pour teintures, Hollande et autres sortes écrues se vendent bien. En toiles à la main, bonne demande aux derniers prix en genres légers et moyens, genres lourds calmes. On fait plus en damassés. En toiles blanchies, meilleure demande pour la consommation. Le commerce pour l'Amérique est calme. Celui pour le continent se présente sous de meilleurs auspices.

Nottingham. — Un peu plus d'affaires en dentelles de coton pour la consommation. Les prix restent très-fermes. Il n'y a cependant pas d'amélioration dans la demande pour le continent. Très-peu d'affaires en tulles de soie et en soies fantaisies; on note plus d'animation en genres Cambrai et mousselines unis. Pas de changements dans les prix des filés pour dentelles. La bonneterie reste calme.

Bradford. — Pas de changements appréciables dans le marché de la laine, les affaires se concentrant sur les meilleures sortes lustrées et demi-lustrées.

Peu d'affaires en sortes moyennes et inférieures. Les stocks de la filature sont faibles. Il y a une bonne demande en débris. Le marché des filés est plutôt plus calme. On a fait de bonnes affaires en filés doubles, principalement en nᵒˢ 32, 36 et 40. Les meilleures classes de filé 30 supérieur ont été demandées à prix fermes. Bonnes affaires en filés lustrés.

Halifax. — Demande plus calme en laine. Pas d'amélioration sur les filés, sauf dans les qualités exportations Pas d'ordres nouveaux.

Grand théâtre de Roubaix

Jeudi 21 janvier 1875.

LE MARIAGE AUX LANTERNES, opérette en un acte, par MM. Michel Carré et Léon Battu, musique de J. Offenbache

UNE FILLE TERRIBLE, comédie-vaudeville en un acte, par M. Eugène Deligny.

UN TIGRE DU BENGALE, comédie mêlée de chant en un acte, par MM. E. Brissebarre et Marc Michel.

Ordre du spectacle : 1º Un tigre du Bengale; 2º Le mariage aux lanternes; 3º Une fille terrible.

Bureau, 7 h. 1/2. Rideau, 8 h.

Cours officiels de la Bourse

du 19 janvier. — 5 h. soir.

Huiles de colza en f. d.	76 75	Certificat de sortie	75 25 ....
id. en tonnes	77 25	Mélasse de f. 100 k.d.	11
id. épurée	85 25	id. de raffinerie	15 à
Huiles de lin en fûts d.	69 25	Spiritueux f. 1re qté	53 à 52 50
id. en tonnes	70 75	Farines 8 m 159 k.d.53	50
Su 100k. 88 s. 10/13 d.53	25 à 35 50	id. supérieur	52 ..
id. 7/9 disp.	58 75	Suifs	97
id. blanc 3 disp.63	75 .	Haiti	215
id. bonne sorte	145 00	Rio	12.
Cafés 100 k. Java	250	Guayaquil	130
id. Ceylan	230	Caraque	200 à 400
Cacaos 100 k ent. Java	140		
id. Trinité	130		
id. Haiti	110		
id. belle sorte	148 00		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 19 Janvier. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	75 75	Raffinés	143 00 à 143 ..
id. courant	75 50	Farine 8 m. com.	53 25 53 50
id fév.	75 50	id. fév.	52 75 .. 53
id. Mars Avril	76	id. Mars Avril	53 25 ....
id. 4 d'été	77 00	id. 4 de m.	55 .. .. ..
id. 4 derniers	78 50	Farine sup. cour.	51 75 52 ..
Huile de lin disp.	69 25	id fév.	51 50 51 75
id. courant	69 25	id. Mars Avril	51 75 .. 52
id fév.	69 50 ..	id. 4 de m.	53 50 50 ..
id. Mars Avril	70 50 ..	Darblay	54 00 .. ..
id. 4 d'été	73	Blés courant	26 00 .. ..
Spiritueux dip	53 .. 52 50	id. fév.	24 75 .. 25
id. courant	52 50 00 ..	id. Mars Avril	25 00 .. ..
id. fév.	52 75	id. 4 de m.	25 50 25 75
id. Mars Avril	53 50 .. 00	Seigles courant	19 25 00 00
d. 4 d'été	54 25 . 00	id. fév.	19 25 .. 00
Sucre 88 dip. 10/13	53 25 53 50	id. mars avril	19 25 19 50
id. 7/9 dip.	58 75 ...	id. 4 de m.	19 50 19 75
id. blanc 3 dip	63 75	Suifs	97 00
id. à liv. 4 de m.	66		

Ce soir, les farines 8 marques étaient très-calmes, ainsi que les huiles, les spiritueux et les sucres. Ces derniers ont des prix faibles et en baisse. Les farines de consommation sont sans changement. Les blés et seigles sans changement

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

A trois mois.

Escompte		
3 1/2	Amsterdam . . .	211 3/8 à 211 7/8 et [illegible]
6 0/0	Hambourg . . .	[illegible] — [illegible] 1/8 — [illegible]
5 0/0	Berlin . . .	[illegible]
5 0/0	Francfort . . .	121 1/4 — 121 1/2 — [illegible]
4 0/0	Madrid . . .	495 .|. — [illegible] .|. — [illegible]
4 0/0	Barcelone . . .	497 1/2 — [illegible] 1/2 — [illegible]
.|.	Lisbonne . . .	540 .|. — [illegible] .|. — [illegible]
4 1/2	Vienne . . .	[illegible]
.|.	Trieste . . .	... .|. — ... .|. — [illegible]
7 1/2	Saint-Pétersbourg .	241 .|. — [illegible] .|. — [illegible]
	A courte échéance	
3 1/2	Amsterdam . . .	[illegible]
6 0/0	Hambourg . . .	[illegible]
5 0/0	Berlin . . .	121 1/4 — 121 1/2 — [illegible]
5 0/0	Francfort . . .	121 1/4 — 121 1/2 — 4 [illegible]
4 0/0	Madrid . . .	496 .|. — 501 .|. — [illegible]
4 0/0	Barcelone . . .	500 .|. — 505 .|. — [illegible]
.|.	Lisbonne . . .	[illegible] .|. — [illegible] .|. — [illegible]
4 1/2	Vienne . . .	[illegible] — [illegible] 1/2 — [illegible]
.|.	Trieste . . .	... .|. — ... .|. — [illegible]
7 1/2	Saint-Pétersbourg .	[illegible] .|. — [illegible] .|. — [illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois	
4 0/0	Londres . .	25 13 1/2 à 25 16 1/2 m. 4 0/0
4 1/2	Belgique . . .	pair . — 1/8 — [illegible]
5 0/0	Italie . . .	9 [illegible] p. — 9 1/8 p. — [illegible]
5 0/0	Suisse . . .	3/16 p. — 1/16 p. — 5 0/0
	A courte échéance	
4 0/0	Londres . . .	25 11 1/2 — 25 16 1/2 — 4 0/0
4 1/2	Belgique . . .	pair p. — 1/8 p. — 4 1/2
5 0/0	Italie . . .	9 5/8 p. — 9 3/8 p. — 5 0/0
5 0/0	Suisse . . .	3/16 p. — 1/16 p. — 5 0/0

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil. 3,437	pair .
Argent en barre 1000/1000 ... 218 89	[illegible] perte
Pièces de 20 francs	Pair
Souverains anglais	25 07 1/2 à 25 12 1/2
Quadruples espagnols	81 75 à 81 95
— indépendants	[illegible]
Piastres mexicaines	5 [illegible] à 5 [illegible]

A LOUER

Une belle **usine** pour la Teinture des soies, cotons et laines, 6,000 mètres de terrain traversés par le Croult, générateur de 80 chevaux, eau et gaz. (Logement).

Le propriétaire fournirait 25 à 30,000 de façon par an. Fabrique de **Tresses, ganses et lacets, 6,000 fuseaux**, force hydraulique 16 chevaux (maison de maître). — S'adresser, pour visiter, au propriétaire, J. Majean, Paris, 10, rue de Cléry, à Saint-Denis, 10, avenue Saint-Rémy. 8023

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

A Paris, rue de Richelieu, 87

Fondée en 1819

La plus ancienne des Compagnies françaises)

FONDS DE GARANTIE

CENT QUINZE MILLIONS

RÉALISÉS

Assurances en cas de décès.

Assurances en cas de vie

avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent.

Rentes viagères immédiates ou différées.

S'adresser pour renseignements, à M. Eugène Loncke, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté. 7910

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure Nº 65,811. — M. le curé A. Brunellière, d'une *Dispepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure Nº 62,476. — Sainte-Romaine-des-Iles (Saône-et-Loire). — Monsieur, — Dieu soit béni ! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. J. COMPARET, curé.

Certificat Nº 69,719. — HYDROPISIE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. 6. LANGREVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cᵒ, 26, Place Vendôme, à Paris.

GUÉRISON INSTANTANÉE

L'EAU ANTINÉVRALGIQUE ALPH BAER

PRODUITS VÉGÉTAUX

MICHELY PARIS

NÉVRALGIES (faciales.) MIGRAINES ([illegible]) OTALGIES (névralgies de l'oreille.) MAUX DE DENTS ([illegible])

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable [illegible] complètement inoffensive; aspirée par le narine, [illegible] suscitée la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'EPILEPSIE et [illegible] d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feraient la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de [illegible] CINS et de PHARMACIENS qui [illegible] l'efficacité extraordinaire de ce produit.

L'Inventeur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant chez les Dépositaires [illegible] des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon [illegible] [illegible]

Dépôts à Roubaix, Pharmacies COILLE et MONTAIGNE; à Tourcoing, pharmacie KERCKOVE, Petite-Place, 9.